

Centre de secours : les contribuables Lislois sont les seuls à payer deux fois !

Position d'Eric Bizard et de l'opposition - Communiqué de presse



Centre de secours : les contribuables Lislois sont les seuls à payer deux fois !

Construction du Centre de Secours à l'Isle-Jourdain.

Le Maire : Monsieur Idrac nous a demandé de nous prononcer sur le mode de financement envisagé en l'occurrence « la Convention d'accompagnement financier ».

Nous avons toujours dit que nous ne partageons pas le mode de financement retenu, qui fait des contribuables Lislois LES SEULS à payer DEUX FOIS : une fois en tant que contribuable lislois, une fois en tant que contribuable de la CCGT."

Les manipulations d'Idrac

"Monsieur Idrac a alors répondu que les sapeurs-pompiers allaient être ravis d'apprendre que nous étions contre le nouveau centre de secours. Cela s'appelle de la manipulation ou de la désinformation, ce qui ne nous surprend pas car il l'avait déjà fait de même pour les subventions aux associations, où il avait crié à qui voulait l'entendre que l'opposition avait voté contre les subventions aux associations alors que c'était contre l'insuffisance des dotations !

Nous tenons à rappeler que certains d'entre nous ont ou ont eu dans leur famille de dévoués soldats du feu qui méritent respect et reconnaissance sans limite. Certains d'entre eux y ont même laissé la vie. Point de leçon de morale !

Nous avons donc rappelé à plusieurs reprises que la nécessité d'un nouveau centre de secours ne se discutait pas, qu'il faisait de notre côté l'unanimité. Ce corps de bénévoles mérite sans aucune contestation cette reconnaissance par un outil de travail performant et moderne.

En revanche, le mode de FINANCEMENT ne nous paraît PAS CONFORME à l'intérêt général. Pour nous, l'ensemble des communes bénéficiaires de ce centre de secours devraient participer ou pour le moins être sollicitées en ce sens dans une logique d'équité. C'était notre seule demande : qu'elles soient au moins sollicitées !

Enfin, faut-il rappeler qu'il y a quelques années, la commune aurait pu bénéficier d'une prise en charge financière TOTALE par le SDIS pour une implantation sur la zone commerciale où se situe Centrakor. Ceci, si l'un des adjoints actuels de Monsieur Idrac, en charge alors du dossier au SDIS, ne s'y était pas opposé. Il est toujours important de remettre les choses dans leur contexte !

Il est aussi important de rappeler que le terrain, aujourd'hui destiné à la caserne, avait été acheté par l'ancien Président de la CCGT, pour à l'époque construire une piste BMX ! Cela a bien facilité l'avancement du projet..."



115505291_289042342533521_5788622204107842220_o.jpg